

COMMENT RÉCUPÉRER

Recueil d'informations visant à permettre au citoyen de mieux récupérer

issues de publications et de correspondances par courriel et
Facebook

ainsi que de notes prises au cours de contextes divers

effectuées et transmises par

Charles Olivier

à partir de l'hiver 2016

TABLE DES MATIÈRES

1) EN GUISE D'ENTRÉE EN MATIÈRE.....	P.3
2) ET SI L'ON COMMENÇAIT DÉJÀ À ALLER UN PEU PLUS LOIN.....	P.3
3) QUELQUES NOTES VISANT À GARDER EN TÊTE L'IMPORTANCE DU RECY- CLAGE (AU SENS LARGE!...).....	P.4
4) ET SI L'ON ENTRAIT DE PLEIN PIED DANS LE TERRIER DU LAPIN BLANC?...P.5	
5) EN RAPPORT À LA RÉCUPÉRATION DU VERRE.....	P.20
6) PETIT DOSSIER RELATIF À LA QUESTION DE LA CONSIGNE EN TANT QUE TELLE.....	P.22
7) QUELQUES INFOS SUR LE COMPOSTAGE.....	P.25
8) PARLONS UN PEU DES VÊTEMENTS (ET AUTRES ITEMS TYPIQUES DES FRIPERIES).....	P.27
9) QUELQUES NOTES RELATIVES À L'AVENUE « ZÉRO DÉCHETS EN TANT QUE TELLE »....	P.29
10) PRINCIPALES PUBLICATIONS SUR LA PAGE FB et AUTRES CORRESPONDANCES VIRTUELLES.....	P.30
11) PUBLICATIONS VIRTUELLES ADDITIONNELLES.....	P.37
12 PETITES PENSÉES SUPPLÉMENTAIRES (ET DIVERSES !)...-	P.38

EN GUISE D'ENTRÉE EN MATIÈRE...

[Qu'est-ce qui va dans le bac?](#)

[Quoi faire avec chaque matière?](#)

[Fiches d'information sur les produits de la collecte sélective](#)

Pour les matières acceptées dans votre Écocentre, qu'il vous suffise par ailleurs d'entrer dans Google les termes de recherches suivants :
écocentre matières acceptées (+ nom de votre ville)

ET SI L'ON COMMENÇAIT DÉJÀ À ALLER UN PEU PLUS LOIN...

Disons qu'une très bonne étape en ce sens serait d'abord de cliquer sur ce lien menant vers mes [mes capsules environnementales](#), de façon à pouvoir tout particulièrement visionner la cinquième (et dernière) d'entre elles, soit celle pouvant concerner de plus vrai le sujet du présent livre virtuel.

Et voici en outre trois autres articles relatifs à ma démarche globale, du moins au niveau de la récupération!!...

[Un Saguenéen réduit ses déchets de 90 % en un an](#)

[Une pétition pour recycler le verre](#)

[Trions d'abord les idées](#)

QUELQUES NOTES VISANT À GARDER EN TÊTE L'IMPORTANCE DU RECYCLAGE (AU SENS LARGE!...)

[Fichier de scholastic news : « How long to disappear? »](#)

Fin juillet 2016

Notes prises au cours du visionnement d'une émission de la chaîne municipale de Gatineau

Les déchets ont une valeur bien réelle, notamment dans le cas de certains d'entre eux en particulier : 500 \$ la tonne pour le papier, et pas moins de 1000 \$ la tonne dans le cas de l'aluminium...

Voici d'ailleurs une comparaison des coûts de gestion par tonne pour la Ville : 100 \$ pour l'enfouissement, 1,98 \$ pour la récupération, et 88 \$ pour le compost...

Quant à l'enfouissement, son principal désavantage n'est pas juste son coût intrinsèque mais aussi celui du transport des déchets, les sites d'enfouissement étant souvent situés très loin de la ville en tant que telle...

En outre, les déchets de poubelle sont trois fois plus abondants que ceux destinés à la récupération ou au compost.

L'une des aberrations les plus flagrantes, dans le domaine, s'avère assurément ce qu'on désigne comme le « paradoxe industriel » : l'industrie et les commerçants n'ayant pas droit aux mêmes services que les particuliers, puisque dans leur cas, tout doit être envoyé à la poubelle...

L'industrie de la récupération en est une de tonnage, en plus de s'avérer nouvelle et ainsi d'être encore en développement, de telle sorte qu'au final, plus il y a de monde qui vont récupérer, plus ce sera rentable, et moins ce sera cher de le gérer!...

Rappelons enfin qu'il s'agit d'une industrie qui est typiquement des plus locales, de telle sorte que de l'encourager revient également et de par le fait même à stimuler l'économie locale!!!...

Mercredi, 1er mars 2017

Notes prises à partir d'un entretien avec un certain M. Ringuette (de je ne sais trop où!!...)

L'enfouissement nous coûte tellement cher que ça nous donne du budget pour faire autre chose!!!...

Mardi, 2 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien avec une caissière du Garde-Manger

On aurait déjà compté pas moins de 400 sacs dans l'estomac d'une baleine échouée...

ET SI L'ON ENTRAÎT DE PLEIN PIED DANS LE TERRIER DU LAPIN BLANC?....

Est-il vrai qu'une proportion importante de ce qui est déposé dans le bac bleu finit aux poubelles de toutes façons?

Réponse de Pierre Paradis, du centre de tri de Ville-Saguenay, à ma question en ce sens

Nous considérons notre taux de rejets comme étant somme toute assez bas, soit autour de 9%. Je ne demanderais moi-même pas mieux qu'à le faire baisser davantage, or en ce sens, il me faudrait surtout commencer par demander aux citoyens d'arrêter de mettre dans le bac bleu des choses qui n'ont juste rien à faire là, comme des freins, des têtes d'original, des piles de batteries, des DDT, des boyaux d'arrosage, et des chaises en PVC !! C'est sûr que là-dedans, il y a quand même plusieurs matières qui sont plutôt destinées à l'Écocentre, alors peut-être que ce serait déjà un bon point de départ de faire la distinction entre celui-ci et le centre de tri !!...

Samedi, 13 février 2016

Notes prises suite à une discussion avec Michel de l'Écocentre de Chicoutimi

Pour récupérer un plastique, il faut vraiment qu'il y ait un logo avec le signe de recyclage, et ce surtout en raison du numéro à l'intérieur de celui-ci, qui nous permet donc d'en connaître la recette, de sorte qu'à partir de là, il devient possible de le fondre et de le mélanger avec d'autres déchets du même type... Mais s'il n'y a pas de logo, on ne le connaît pas, on ne sait pas sa recette... Il ne sert donc à rien de le mélanger avec d'autres déchets de plastique, car cela ne reviendrait qu'à contaminer ceux-ci !...

Samedi, 20 février 2016

Exemples de déchets de plastique non rigide (plastiques "mous")

Sacs de plastique, emballages, suremballage de cellophane, sacs et pellicules de plastique de type Saran Wrap, contenants de plastique #4 ou #6, papiers métalliques, pailles et bouchons, étiquettes sur les fruits et légumes

Est-on vraiment certain que les sacs de sacs (devant donc contenir les plastiques "mous"), que les citoyens préparent consciencieusement pour ensuite les déposer dans le bac bleu, soient bien et bien récupérés, et ne se trouvent donc pas être plutôt jetés au bout du compte ?...

Réponses de Nancy Bourgeois, de Ville Saguenay, à ma question en ce sens

Pour que la récupération d'un type XYZ de matière résiduelle puisse se faire de façon durable, cela implique à la base de lui trouver un débouché, ou en d'autres termes, un marché, notamment compte tenu que de juste stocker la matière en question, en soi, cela coûte de l'argent. Et lorsque nous n'en trouvons pas, de marché, cela ne veut pas dire pour autant que le dossier s'en va aux oubliettes; au contraire, cela demeure toujours une préoccupation pour nous.

En revanche si, sur le marché, « *personne n'en veut* », de cette matière XYZ, et que ça n'est donc pas payant de la gérer, il en ressort que « *ça nous coûte des sous de le faire* », et qu'on ne le fait alors que strictement pour des raisons environnementales. À ce moment-là, « *lorsque la vanne part, plutôt que de se faire payer pour, c'est nous qui payons pour* ». Il faut dire que nous devons désormais composer

avec des obligations, en provenance du Québec et du Canada, à l'effet qu'il nous faille trier et valoriser telle ou telle matière même si ça n'est pas rentable, tandis que le gouvernement finance lui-même des projets visant à trouver de nouveau débouchés.

Tandis que cela peut donc arriver que l'on soit « pris pour payer pour traiter les matières », dans le cas notable de la Chine, souvent le prix qui nous est donné pour une matière va plus précisément s'avérer très bas, de telle sorte qu'il nous faut alors assumer d'avance de devoir payer au moins un certain coût pour la traiter.

Plus récemment, il serait même plus simple de résumer la situation en disant que la Chine, en réalité, n'en veut juste plus de nos déchets, ce qui pour nous a évidemment pour effet de représenter une restriction, et nous contraint donc à devoir trouver d'autres débouchés, notamment au niveau de marchés émergents. On se trouve ainsi à avoir certains projets latents, et l'on teste des possibilités...

Pour ce qui est des plastiques mous en tant que tels, nous sommes donc encore preneurs, c'est juste que dans le moment, on paie pour les faire transformer.

Il faut en effet préciser que ces ballots que nous produisons à partir des plastiques mous que les citoyens déposent dans leurs bacs bleus, c'est donc un engagement de la Ville que de s'assurer qu'ils ne seront pas enfouis, en fonction de contrats qui nous obligent en ce sens. Quitte à ce qu'on doive parfois les entreposer temporairement, en attendant que les prix du marché remontent, ou que l'on trouve un nouveau débouché.

Remarquons qu'il s'agit d'ailleurs là un excellent exemple du genre de distinction que l'on peut faire entre le public et le privé : lorsque c'est public, tu peux te permettre d'aller de l'avant même si tu ne fais pas d'argent, alors que lorsque c'est privé, c'est comme à la Bourse, de telle sorte que s'il y a une perte, même petite, on n'a juste pas le choix de se dire : « j'arrête »!...

C'est certain que pour nous, le sac de sac, c'est tout de même une « grosse bouchée », compte tenu que financièrement, il s'agit essentiellement pour nous d'une perte, ce qui en soi n'est jamais particulièrement gagnant sur le plan électoral... C'est donc là quelque chose qui s'inscrit dans une « théorie des petits pas », en ce sens que cela revient pour nous à devoir faire nos preuves, et à savoir ultimement démontrer qu'il s'agit d'un pari durable, et que l'on va donc éventuellement pouvoir rentrer dans notre argent.

Faut-il bel et bien rincer ses déchets avant de les jeter, notamment dans le bac bleu ?...

Réponses de Nancy Bourgeois, de Ville Saguenay, à ma question en ce sens

Idéalement, c'est sûr et certain que l'on préfère que les matières traitées soient propres, ou en d'autres termes rincées, et ne présentant donc plus de matière alimentaire.

Il faut d'abord garder en tête que ce qu'on désigne comme la chaîne de tri, ce sont d'abord des personnes humaines, et que lorsque l'on laisse se décomposer dans leurs récipients des quantités plus ou moins grandes de yogourt, de spaghetti ou de marinade, pour ne mentionner que de tels exemples, cela revient ni plus ni moins qu'à représenter un risque pour leur santé et leur sécurité.

En fait, il ne s'agit au bout du compte que d'une question de GBS (gros bon sens!), surtout compte tenu de cette autre considération essentielle : des restants alimentaires, par définition, ça n'est pas dans le

bac bleu que ça va, et ça n'est donc pas quelque chose qu'on souhaite y retrouver!...

C'est sûr que tout dépendamment de la matière résiduelle en question, et de la transformation à laquelle elle sera ultimement soumise (par exemple un chauffage à haute température), on peut finir par contourner le problème, mais on ne pourra pas moins en convenir que si le but de tout cela est de recycler, est ainsi de refondre la matière résiduelle en question, les matières alimentaires, elles, ne feront jamais partie de la recette!...

Tout ceci étant dit, lorsque l'on parle donc de rincer ses déchets, il est tout aussi clair que non, ça n'est pas obligé d'être aussi propre qu'au restaurant!!...

Une vieille eau de vaisselle pourrait et devrait donc amplement suffire pour cela...

Mais tout étant naturellement une question d'équilibre, disons qu'on ne voudrait pas non plus se retrouver avec disons une ou deux cuillerées de « beurre de pinotes », dans le fond du récipient en question! ...

Qu'il suffise donc de garder en tête la distinction de base qu'il peut y avoir entre un déchet ou récipient « propre » ou « souillé »...

En bref et pour conclure, la matière alimentaire, disons ce n'est pas la fin du monde, mais moins il y en a, mieux c'est!!

Comment se fait-il que l'on peut parfois retrouver des bouts de papiers de toilette à la sortie du gros "tuyau d'égoût" se déversant dans le Saguenay, sur la rive-nord de celui-ci, près du pont Dubuc ?...

Réponse à ma question en ce sens par Bruno Taillon de Ville Saguenay

Il y a eu une mode, aujourd'hui révolue, où les réseaux d'égoûts étaient conçus d'une façon qui revenait à combiner les eaux usées et eaux de pluie. Cela a pour effet que lors de la fonte des neiges ou d'une forte pluie, il peut y avoir un trop plein, et qu'étant donné que les eaux sont donc combinées dans de tels réseaux, il se peut qu'il y ait alors des eaux d'égoût, devant alors passer par les voies d'évacuation prévues pour alors soulager ces derniers, se retrouvent effectivement dans le Saguenay. On ne parle donc ici de quelque chose qui ne peut pas arriver par temps sec.

Maintenant, pour ce qui est du papier de toilette en tant que tel, il ne faut pas oublier que c'est une matière qui se dégrade relativement bien ; c'est d'ailleurs ce pourquoi, dans le moment, c'est plutôt contre les lingettes que nous menons une campagne de sensibilisation, afin d'éviter que cela, ou en fait quoi que ce soit d'autre que du papier de toilette (sans parler bien sûr des déjections corporelles en tant que telles!) ne se retrouve dans les toilettes.

Au fait, jusqu'à quel point peut-on vraiment croire ou prétendre que Ville-Saguenay soit propre, pour ce qui est de sa façon de traiter ses eaux usées? Jusqu'à quel point, en d'autres termes, l'eau rejetée par l'usine d'épuration est-elle véritablement propre?...

Réponse à ma question en ce sens par Bruno Taillon de Ville Saguenay

Commençons par préciser qu'avant 1999, c'est vrai que "ça allait direct dans le Saguenay"...

De nos jours toutefois, et donc suite à toutes les étapes de modernisation qui ont pu se succéder depuis,

on compte ici pas moins de 190 bâtiments destinés ou associés au traitement des eaux usées, ainsi qu'à la production et à la distribution de l'eau, ce qui constitue donc une industrie tout de même assez énorme, notamment par rapport à la population qu'on a. Par exemple, à Trois-Rivières, où la taille de la population s'avère pourtant comparable, on ne compte que 34 stations de pompage, alors qu'ici, il y en a 85 ! De même, il n'y a là-bas qu'une usine d'eau potable, contre quatre ici.

Quant au degré de propreté en tant que tel, il faut d'abord comprendre que tout ce qui se rapporte à l'eau est assujéti à des standards très stricts, toujours respectés, et que même si la sévérité des normes en ce sens ne fait qu'augmenter, "on peut encore accoter et faire bonne figure". On peut ainsi parler d'une industrie qui est non seulement "grosse", mais surtout très efficace.

Plus concrètement, voici ce qui constitue la façon de faire, en ce moment. D'abord, toutes les eaux usées s'en vont à l'usine d'épuration située dans le Rang St-Martin, à Chicoutimi. La première étape de la traite consiste à enlever le sable et "le gros" des biosolides ; ce qui reste après cela, c'est une boue de matière putrescible, qui est revalorisée dans le cadre d'un partenariat avec les agriculteurs de la région, qui utilisent donc celle-ci sous forme d'engrais. Il y aurait ainsi jusqu'à 40 % de l'engrais employé par les agriculteurs qui serait en fait en provenance des citoyens, tandis que cette pratique serait déjà employée dans la région depuis plus de vingt ans, ce qui d'ailleurs fait de nous ni plus ni moins que des précurseurs !!!...

Note de l'auteur à ce sujet

On ne peut évidemment que louer une telle pratique, assurément exemplaire sur le plan environnemental... hormi peut-être pour une chose : est-il vraiment nécessaire, pour récupérer les excréments humains, de passer par l'eau potable, et ainsi de gaspiller des quantités incalculables de celle-ci ? Et n'y aurait-il donc pas une façon de faire, meilleure et plus intelligente, qui pourrait donc se voir envisagée en ce sens ?...

7 février 2016

Instructions relatives aux Écocentres ainsi qu'au centre de tri

Notons que ces précisions s'appliquent à l'Écocentre de Chicoutimi, en date du 7 février 2016, et sont donc sujet à changement, de sorte qu'il peut s'avérer préférable de vérifier avec le responsable sur place qui viendra vous voir de toute façon.

- 1) On demande que les matériaux apportés soient propres, ce qui implique qu'ils aient donc été préalablement lavés, ne serait-ce que de façon grossière. Cela tend naturellement à s'appliquer surtout aux déchets de carton et de plastique.
- 2) Ceci dit, il importe de garder en tête qu'à l'Écocentre, et sans doute même au centre de tri de la Ville, on ne refusera pas nécessairement un déchet juste parce qu'il est un peu souillé. Pour reprendre ainsi les termes de M. Marc de l'Écocentre, en rapport à l'exemple notable des boîtes de pizza : "on ne refusera pas une boîte juste parce qu'il y a un bout de pepperoni"... Le fait qu'un déchet ne soit donc pas parfaitement propre ne semble donc pas constituer en elle-même une justification suffisante pour que celui-ci soit mis à la poubelle, puisqu'il est clairement possible qu'il puisse être réellement revalorisé en l'envoyant à l'Écocentre, ou peut-être même simplement dans le bac bleu.
- 3) Dans le cas des papiers et carton cirés, qu'il s'agisse par exemple de peintes de lait et des contenants à boisson gazeuse comme ceux de McDonald, les responsables de l'Écocentre recommandent d'ailleurs

de les déposer simplement dans le bac bleu, et ce même si les instructions de la Ville stipulent précisément le contraire, car étant donné que les centres de tri de la Ville ont accès à d'autres débouchés, il leur serait possible de vendre, voire de donner de tels matériaux aux Chinois, qui seraient à l'heure actuelle les seuls à les récupérer.

Printemps 2016

Notes prises au cours d'une rencontre avec Pierre Paradis, directeur du Centre de tri de Ville-Saguenay

Par rapport aux contenants de lait

Les contenants de lait, il y a un marché spécifique pour ça... Le fait que le carton soit glacé ne pose pas problème, c'est quand c'est ciré que ça pose problème...

Par rapport aux « matériaux délinquants »...

Je me suis amusé à faire une expérience avec le bois : j'ai demandé à mes ouvriers de le ramasser systématiquement lorsqu'ils en trouvaient... On s'est rapidement rendu compte qu'on pouvait ainsi remplir un conteneur par mois, alors qu'on n'en remplissait normalement qu'un par année...

Globalement, c'est pas moins de trois tonnes de « matériaux délinquants » qu'on ramasse par mois...

Et je peux te dire que du crabe, après deux semaines, ça commence à sentir mauvais...

Si on reprend l'exemple du bois, on en veut pas, mais il est là... On dit déjà qu'on ne le prend pas, alors techniquement, il est interdit, mais du moment où j'en retrouve dans le bac bleu, je ne suis pas plus avancé...

Le Centre de tri prend-il le plastique ?

Quand je dis que je prend le plastique, c'est dans le sens de quand les gens viennent les porter... Autrement dit, je ne les ferai pas retourner chez eux avec leur plastique !

Autrement, si on dit qu'on prend le plastique, c'est surtout pour les publi-sacs, en raison du papier qu'ils contiennent.

« Dans le doute, mettez le dans le bac ? »...

Je suis loin d'être d'accord avec cette philosophie... D'abord, il faut comprendre que la Ville paie pour enfouir les déchets... Ensuite, il y a une pénalité aux déchets qui s'applique à nous aussi...

Qui gère le Centre de tri ?

« En fonction du programme Éco-entreprise, il y a un certain pourcentage que chaque entreprise productrice doit fournir en contribution... »

Pour ce qui est de l'entreprise Recyc-Québec, à ma connaissance, c'est 100 % public, et c'est elle qui gère les montants »...

Par rapport au carton souillé

C'est sûr qu'il y a souillé et souillé... Tu comprendras que je ne peux pas dire aux gens de mettre les boîtes à pizza dans le bac bleu, parce qu'ils vont le faire systématiquement... Et oui, s'il y a une grande tache d'huile, le carton se retrouve à être réellement souillé, et donc contaminé, de sorte qu'on devra le jeter... Mais c'est certain que s'il n'y qu'une petite tache d'huile ou deux, on est capable de faire la part des choses aussi...

Par rapport à la notion de l'incinération

Ça me paraîtrait une avenue intéressante, du moins dans la mesure où l'on commencerait par ce qui est facilement combustible... Ça me semble clair, en tout cas, que lorsqu'un déchet est facilement combustible, il peut y avoir plus de sens à la brûler qu'à l'enfouir... Ceci, dit, il me semblerait absurde de brûler quelque chose si cela peut être vendu !...

Je sais qu'il y a des papeteries au Danemark qui récupèrent le bois et les branchages pour produire de l'énergie en chauffant de l'eau, tandis que le restant de la vapeur d'eau est utilisé pour chauffer des maisons autour...

Une chose est sûre, c'est que la première chose à faire, et ce qui manque sans doute le plus en ce moment, c'est surtout d'une bonne campagne de sensibilisation...

Jeudi, 30 juin 2016

Notes prises au cours d'une rencontre avec Pierre Paradis, directeur du Centre de tri de Ville-Saguenay

Par rapport à la notion d'enlever le plastique sur les enveloppes postales

« C'est évidemment idéal d'enlever le plastique, mais vous comprendrez qu'on ne peut pas non plus demander à tout le monde de faire ça... »

Nous, on les passe telles quelles, mais je ne sais pas ce qu'il font avec à la papeterie, à l'autre bout »...

Par rapport au plastiques # 3 et 4

« Il faut d'abord comprendre que c'est un beaucoup plus petit marché... Ce qu'on fait avec, c'est qu'on le glisse à travers le reste »...

« Le 4, on le prend aussi : de toute façon, c'est tellement minime »...

En bout de ligne, le seul plastique qui ne serait réellement pas pris par le Centre de tri serait le # 6.

Par rapport à ce que prend et ne prend pas le Centre de tri, plus globalement

« Ce qu'on prend, finalement, ce sont les contenants ! Officiellement, on prend les contenants, les emballages et les imprimés... Mais cette position officielle pose deux problèmes : premièrement, le terme « d'imprimé » n'est pas nécessairement à la portée de monsieur et madame tout le monde, et deuxièmement, c'est loin d'être tous les emballages que l'on prend... »

Au fond, on prend tout ce qui provient de la consommation domestique résidentielle...

Par exemple, un disque de voiture, est-ce que ça rentre là-dedans ? Non !

Et en bout de ligne, c'est encore plus exact de dire qu'à part les imprimés, on ne prend que les contenants... Par exemple, les cintres en métal, on ne prend pas ça... Si tu m'en emmènes, je ne saurai pas plus quoi faire avec ça »...

Mardi, 12 juillet 2016

Notes prises au cours d'une rencontre avec Pierre Paradis, directeur du Centre de tri de Ville-Saguenay

En rapport avec la réponse de Laïla de Girard d'Eurêko à l'effet qu'hormis les contenants de lait,

les cartons cirés ne doivent pas être mis dans le bac bleu

« C'est quoi la différence entre un contenant de Fruitopia et un contenant de lait ? Si tu es capable de me démontrer la différence, alors j'accepterai de considérer que j'aie peut-être commis une erreur !... »

Présentement, je suis capable de le sortir. Le jour où ça posera problème à l'autre bout de la chaîne, ça ne sera pas long que je vais le savoir, et on avisera à ce moment là.

J'aime mieux qu'il en sorte plus que pas assez.

Je fais ce que je peux avec le volume que j'ai. »

Par rapport à la notion d'enlever des contenants de carton cirée la base de plastique sur laquelle vient se visser le bouchon de plastique

« Même si cela n'est pas fait, j'aime quand même mieux que le contenant soit mis dans le bac. Je ne le refuserai pas juste à cause de ça.

C'est sûr que c'est tant mieux si c'est enlevé, et c'est là qu'on voit qu'il y a une part à faire pour le citoyen à la maison.

C'est comme pour les publi-sacs : l'idéal, c'est bien sûr de le vider et de ne pas mettre le sac dans le bac bleu, mais j'aime quand même mieux que les gens le mette dans le bac tel quel plutôt que de le jeter ».

Par rapport aux plastique 3 et 4

« Il faut comprendre que le plastique 3, c'est du PVC, et donc le même plastique dont sont constituées les chaises de patio et les stores vénitiens, que l'on est évidemment pas sensés être recueillis dans le bac bleu. Mais comme je te disais l'autre fois, lorsqu'on en reçoit sous forme de contenants, ce sont des quantités très minimes, alors pour l'effort que ça prend...

C'est vrai que l'idéal, pour les plastiques 3 et 4, serait de ne pas les mettre dans le bac bleu, mais envoyés dans le conteneur à plastique dur de l'Écocentre. Mais comme c'est loin d'être tout le monde qui est prêt à aller à l'Écocentre, j'aime autant que ce soit mis dans le bac bleu, parce qu'encore une fois, j'aime mieux qu'il en sorte plus que pas assez. »

« Il reste tellement à faire en sensibilisation et en information... »

« En fait, en autant que je suis concerné, les plastiques 3 et 4, c'est la dernière de mes préoccupations. Dans un monde idéal, il faudrait surtout que je ne reçoive plus de toiles de piscines, de chaises de patio, de boyaux d'arrosage, de moteurs, de muflers, de blocs de béton, de batteries, de boules de quille, de pneus... bref, de tout ce qui est sensé aller à l'Écocentre ! »...

« Ceci dit, il ne faut pas oublier que ce pourrait être bien pire... »

À 8-9 %, mon taux de déchet est relativement bas... Mais c'est sûr que 8-9 % de 20 000 tonnes, ça fait pas loin de 2000 tonnes par année... Et cela, ça me fait donc quand même au dessus de 30 tonnes par semaine...

Jeudi, 18 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Pierre Paradis

Concernant la possibilité que puisse être récupéré un verre de plastique ciré, comme ceux pouvant être fournis dans les "fast-food"...

"Ça pourrait toujours passer... mais pas son couvercle, ni la paille, et surtout ni son contenu !"...

Lundi, 15 février 2016

Message Facebook envoyé par Charles Olivier

J'ai récemment pu avoir une très intéressante conversation téléphonique avec Mme Larouche, du centre de tri de la Ville, et j'ai notamment pu ainsi prendre connaissance des informations suivantes.

Voici maintenant une information que je n'hésiterais pas à qualifier de "scoop" en bonne et due forme : les contenants de carton ciré, ce qui inclut donc rien de moins que toutes les peintes de lait, ainsi que des peintes de lait de soya ou autres, peuvent être récupérées, et donc déposées dans le bac bleu, contrairement à ce qui peut être indiqué dans le phamplhet de la Ville... mais ce à une condition très importante : il faut alors veiller à enlever, et donc à découper le petit goulot de plastique sur lequel vient se visser le bouchon de plastique, de façon à ce que le carton ne soit pas "contaminé" avec du plastique... car si l'on considère qu'on n'a pas le temps de le faire, il n'y a alors qu'à se rappeler que les employés du centre de tri l'on encore moins !...

Vendredi, 22 avril 2016

Notes prises au cours d'un entretien avec un employé de l'Écocentre d'Alma

Le styromousse est comprimé et converti en bloc de 14 pouces par 4 pieds, qui sont ainsi transportés à une usine où il sera refondu et recyclé.

Il faut 25 gros sacs pour faire un seul de ces blocs, et depuis l'ouverture de l'usine, pas moins de 50 tonnes de styromousse ont déjà été passées à date.

Il en coûte pas moins de 160 \$ la tonne pour enfouir des déchets, qu'il s'agisse de styromousse ou d'autre chose.

Lundi, 15 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Sylvie Prévault, directrice générale de l'Écocentre d'Alma

En réponse à ma question quant à la possibilité que le styromousse soit acheminé de l'Écocentre de Chicoutimi à celui d'Alma afin qu'il puisse y être recyclé

"Il faut comprendre qu'on est encore en démarrage... Ce n'est d'ailleurs que cette semaine qu'on démarre la machine..."

Pour l'instant, c'est pas encore fait, ce lien-là... Mais pour plus tard, c'est certain qu'on va chercher à élargir notre spectre..."

Mais avant de commencer à penser à cela, je pense qu'on va chercher à faire rouler notre propre machine au moins un an, histoire de nous assurer d'être "bien rodés"..."

Dans le moment, on est surtout occupés à faire encore des tests de recyclage et de compactage... C'est d'ailleurs très exaltant !"...

...

On peut le récupérer, mais il faut qu'il soit encore neuf, tout blanc et donc aucunement coloré, et pas brisé...

Lundi, 15 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien avec Donald, employé du Carrefour Environnement Saguenay

Le Carrefour Environnement se spécialise en fait dans la récupération de "*tout ce dans quoi le courant a déjà passé*"...

Plus concrètement, tout devrait normalement y être déposé dans les boîtes métalliques vertes et grillagées que l'on peut apercevoir dans le stationnement à l'entrée. Si un objet est trop gros pour que cela puisse être fait, il suffit alors de simplement le déposer sur le bord d'une des boîtes métalliques. Normalement, on ne devrait cependant rien aller porter à l'arrière de l'édifice, afin de ne pas nuire au passage des machines qui font le va-et-vient entre ce dernier et l'extérieur, dans le but notamment de prélever le contenu des boîtes métalliques, justement...

Lundi, 15 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Gilles Lavoie, de Terrassement Jocelyn Fortin

Concernant la façon dont le plastique peut être récupéré par Terrassement Jocelyn Fortin (TJF)

Pour pouvoir être récupéré, le plastique doit pouvoir être broyé, et se voir donc accolé l'étiquette de "broyable", ou plus techniquement "*d'ultime broyable*"... Cela inclut notamment à peu près tout ce qu'il peut y avoir de plastique rigide et non rigide, à l'exception notable du styromousse... Quant à ce qui ne peut donc pas être broyé ou récupéré, et que l'on désigne comme "*l'ultime non broyable*", il n'y a présentement pas d'autre option que de l'enfouir...

Jusqu'ici, le plastique ou plus globalement "*l'ultime broyable*" ayant pu être collecté par TJF aura été incorporé à d'autres matériaux pour constituer du matériel de recouvrement de chaussée, et devant notamment servir plus spécifiquement à la construction d'un chemin de gravelle dans le secteur de Lac Bouchette.

Cependant, si l'entreprise réussit à conclure avec Ville Saguenay une entente sur laquelle les deux parties travaillent présentement, le plastique pourra se voir "*complètement recyclé*", en étant directement converti en une nouvelle matière plastique.

Le processus de négociation à cet effet devrait pouvoir aboutir au printemps. Mais même si l'entente ne pouvait être conclue, le plastique pourrait encore être récupéré sous forme de matériel de recouvrement.

Jeudi, 18 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Gilles Lavoie, de Terrassement Jocelyn Fortin

Concernant la possibilité que soit récupéré un sac de poubelle

"Oui, à condition qu'il soit vide"...

Fin juillet 2016

Notes prises suite à une explication d'André, directeur de l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

Concernant la présence de métal sur le bois

Tant que ce n'est pas de trop gros morceaux, ça ne dérange pas... Cependant, lorsqu'il s'agit par exemple de grosses pentures à l'ancienne, il vaut mieux ne pas le mettre dans le conteneur à bois (et donc plutôt dans celui à métal), parce que ça peut faire bloquer la machine (à déchiquetter le bois)....

Fin juillet 2016

Notes prises au cours d'un entretien avec André de l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

En plus du 500 \$ la tonne, il faut payer 200 \$ pour le transport...

Pourquoi les contracteurs ne sont pas admis à l'Écocentre ? C'est d'abord simplement une question de capacité (et donc de financement) : si un contracteur arrivait ici, il me remplirait mes conteneurs dans le temps de le dire ! On ne serait jamais capables de fournir !

Les contracteurs, comme la Ville, doivent donc payer pour faire enfouir leurs déchets... Il faut dire que cela fait le plus souvent leur affaire de pouvoir simplement domper ; ils ne voudraient probablement pas, pour la plupart, commencer à tout trier leurs déchets...

Il faut dire que le citoyen aussi peut faire enfouir ses déchets... à condition de payer pour ! Le tarif est actuellement fixé à 175 \$ la tonne...

Fin juillet 2016

Notes prises au cours d'un entretien avec Michel de l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

Les municipalités se voient octroyées certaines subventions en proportion de la quantité de matière qu'elle peuvent récupérer de par leur(s) centre(s) de tri et leur(s) écocentre(s).

Quand tu dis qu'un conteneur comme celui du bois peut être vendu pour aussi peu que 25 \$, c'est une risée ! Ça ne paie même pas le transport ! Sauf qu'en le vendant ainsi à des entreprises, on n'est pas obligés de payer 500 \$ la tonne pour l'enfouir... C'est ça, le concept !...

Mardi, 16 février 2016

Notes prises au cours d'une discussion téléphonique avec Martial Girard, de l'Écocentre de Chicoutimi

"Présentement, c'est pas moins de 64 % des déchets que l'on peut recycler, ce qui inclut notamment les pneus et les résidus domestiques dangereux (RDD)"...

Dimanche, 7 février

Notes prises au cours d'un entretien avec des employés de l'Écocentre de Chicoutimi

Concernant les incinérateurs à déchets comme on peut en retrouver en Europe

Là-bas, il n'ont simplement pas eu le choix de développer des technologies en ce sens, parce qu'ils n'ont juste pas assez d'espace pour se permettre d'enfouir comme nous pouvons le faire.

Et il faut comprendre que l'incinération, "ce n'est pas vrai que c'est aussi polluant qu'avant"... Il est ainsi possible aujourd'hui d'avoir des incinérateurs qui ont de très faibles taux de rejets.

Samedi, 13 février 2016

Notes prises suite à une discussion avec Michel de l'Écocentre de Chicoutimi

L'idée, à l'heure actuelle, c'est surtout de disposer des déchets d'une façon éco-responsable...

Dans le cas des ordinateurs, on ne se trouverait en fait qu'à les démonter pour que l'on puisse ensuite récupérer certaines pièces... Quant aux ampoules fluo-compactes, le seul traitement en vigueur consisterait à aspirer le mercure et les produits qu'elles contiennent, tandis que l'on ne ferait que disposer du reste...

Lundi, 4 avril 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Serges Sirois de E.J. Turcotte

"C'est bien beau de traiter les matériaux, mais on n'est pas plus avancé si les matériaux ne valent rien".

Exemple de Matrec qui a été pris avec des tonnes de carton recyclé.

Exemple d'une autre entreprise dans les Laurentides, qui aurait elle aussi produit des tonnes de carton recyclé.

Dans des cas comme ceux-là, ce qui arrive typiquement, c'est qu'étant donné que ces entreprises ne trouvent pas preneur pour leur carton, celui-ci est empaqueté en ballots, puis enfoui... et il faut alors payer pour leur enfouissement !...

Or à 120 \$ la tonne de matériel enfoui, cette solution est loin d'être intéressante, et plus globalement s'avère d'autant moins rentable ou prometteuse que l'ouverture d'un nouveau site d'enfouissement coûte pas moins de *"1 million la cellule (site) d'enfouissement"*...

De son côté, *"le gouvernement ramasse tant de la tonne de matériel enfoui, mais cela n'est pas réinvesti dans le secteur... Alors, c'est là qu'on en est, dans le recyclage !"...*

Fin juillet 2016

Notes prises suite à une discussion avec Jean-Pierre de l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

Idéalement, on n'aurait même pas besoin d'être là !

Souvent, les gens semblent s'évertuer à partir d'ici aussi vite que possible, comme s'ils ne pouvaient pas supporter de « perdre leur temps » ici... Le pire, c'est qu'il s'agit le plus souvent de retraités, et donc même s'ils n'ont sans doute que ça à faire !

Mais c'est qu'en fait, les gens sont encore habitués à ce que ce soit une dompe... Souvent, ils s'en

plaignent directement : « C'est donc ben rendu compliqué ! Avant, on arrivait, et on dompait ! »

D'ailleurs, souvent les gens s'essaient, en disant par exemple : « L'année dernière, on pouvait domper », même si ce n'est évidemment pas le cas...

Fin d'été 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Gilles Lavoie de Terrassement Jocelyn Fortin

- Il est acceptable de jeter les contenants de fraises en bois dans le conteneur à bois.
- Tous les contenants en carton devraient être jetés dans le conteneur à carton.
- Tous les cartons, papiers ou « napkins » souillés ne peuvent être reçus par ni l'un ni l'autre de ces conteneurs.

Vendredi, 9 septembre 2016

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Gilles Lavoie

Les copeaux de bois de Jocelyn Fortin sont envoyés à l'incinérateur de Fibrec, à St-Félicien.

Automne 2016

Notes prises au cours d'une visite à l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

La sciure de bois n'est pas acceptée dans le compost, puisque prenant trop de temps à se dégrader.

Dimanche, 8 janvier 2017

Notes prises au cours d'une visite à l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

Le carton-fibre, le carton goudronné et les tuiles pour plafond suspendus : tout cela peut tout aller dans le bois...

Mercredi, 18 janvier 2017

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Martial Girard

Va-t-il y avoir un jour du compost à Ville-Saguenay ?

M. Girard : "La Ville est présentement en rédaction de devis. Le bac brun devrait donc faire son apparition au cours de la prochaine année, ou au plus tard en 2018. Il faut dire que c'est devenu une obligation provinciale, et qu'on n'est pas des leaders à ce niveau"...

Peinture et batteries...

Ce sont deux exemples de "déchets" gérés au moyen d'un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) : dans les deux cas, lorsque ces matériaux sont récoltés par l'Écocentre, ils sont ensuite retournés aux producteurs, et ce sont à eux, à partir de là, d'en disposer de façon aussi écologique que possible...

Concernant la tarification des Écocentres

On la retrouve déjà à Québec, Montréal et Sherbrooke... C'est plus de la moitié de la population du Québec qui doit payer pour avoir accès aux Écocentres...

Dimanche, 8 janvier 2017

Notes prises au cours d'une visite à l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

Le carton-fibre, le carton goudronné et les tuiles pour plafond suspendus : tout cela peut tout aller dans le bois...

Lundi, 23 janvier 2017

Notes prises au cours d'une rencontre avec Laïla Girard d'Eurêko

- Ne jamais revisser les bouchons sur leurs contenants
- Les lunettes usagées doivent être remises aux lunettiers
- Les "serpuariens" peuvent se voir envoyés aux endroits suivants : <http://lessserpuariens.com/>
- Toujours vérifier les couvercles avant de les mettre dans le bac bleu, afin de s'assurer qu'ils ont bien un code, et que celui-ci correspond bel et bien à l'un des plastiques approuvés
- Qu'est-ce qui peut aller aux toilettes, à part bien sûr nos propres déjections corporelles ? En gros, le papier de toilette (!), mais certainement pas ces trois-là, en tout cas (!!): soie dentaire, cordon, serviette hygiénique...
- Il y en aurait pour pas moins de 25 millions de dollars de canettes en aluminium qui sont jetées au Québec !!!...
- Que faire avec les vieux briquets ? Les traiter comme des Résidus Domestiques Dangereux (puisque contenant potentiellement de l'essence), et les acheminer, à ce titre, à un Écocentre !!...
- L'aluminium n'a pas besoin d'être propre à 100 % pour se voir récupéré.
- De même, en ce qui a trait au plastique : *"quand même qu'il reste un peu de beurre de pinotte sur le pot, c'est mieux que de ne pas le mettre dans bac pantoute !!!"*...

Vendredi, 27 janvier 2017

Commentaire de Mélanie Bouffard sur Facebook, en rapport aux **emballages biodégradables**

Les détaillants doivent juste faire attention avec les emballages biodégradables car c'est super si le consommateur le composte, mais comme la plupart des sacs biodégradables ressemblent à des sacs de plastique, ça contamine le flot de plastique des écocentres et donne des plastique refondus de moins bonne qualité. Mais pour ceux qui compostes c'est super, il ne faut juste pas qu'ils finissent avec les plastiques mous!

Entretien sur Facebook, en rapport aux **petites factures**

- Salut Charles-Olivier, tes papiers de petites factures, tu fais quoi avec? Merci
- Ben, on les met dans le bac bleu, non ?
- Je pensais que c'était du papier carbone qui contaminait le papier. Je parle ici des relevés de paiement direct et les factures de caisse. Merci
- Je viens d'appeler Pierre Paradis, le directeur du centre de tri, pour voir ce qu'il en pensait, et voici ce qu'il m'a répondu : "Valide avec la Ville, mais tant qu'à moi, y a pas de problème !"...

2017

Note prise suite à un entretien avec un employé de l'Écocentre de Chicoutimi-Nord

Le but des Écocentres n'est pas nécessairement la récupération à 100 %, mais au moins, qu'on puisse disposer des déchets, et donc les traiter et éliminer d'une façon qui soit la plus éco-responsable qu'on puisse possiblement envisager présentement et ici dans la région.

Notes prises à partir d'une page de Ville-Saguenay, au cours des dernières années
Comment disposer de certains déchets supplémentaires...

Sols contaminés par hydrocarbures, eaux
huileuses industrielles, émulsions
chimiques, huiles usagées, boues de
fosses septiques Newalta

111, rue des Routiers
Chicoutimi, G7H 5B1
Téléphone : 418 545-3238
Télécopieur : 418 543-3661

Adresse du site :
3500, chemin du Plateau
Sud, Laterrière

Téléphones cellulaires et cartouche
d'imprimante à jet d'encre

www.recyclemoncell.ca

397, rue Racine Est, C.P.
816
Chicoutimi, G7H 5E8
Téléphone : 418 545-9245
Télécopieur : 418 545-6767
cec@cecsag.ca

Armes (permis de transport obligatoire),
munitions et produits explosifs Service de la sécurité publique

2890, Place Davis, C. P.
2000
Jonquière, G7X 7W7
Téléphone : 418 699-6000
Télécopieur : 418 699-8206

Jeudi, 7 juillet 2022

Notes prises au cours d'un entretien avec un employé de Récupération Côté Métal

En allant porter une canette à un point de dépôt consigné, on obtient 5 sous la canette, alors qu'en allant la porter à un service comme le leur, on n'obtient que 10 sous la livre.

Été 2025

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Jonathan Ste-Croix, directeur de la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean

Voici donc la réponse de M. Ste-Croix, en rapport au fait que je lui aie mentionné qu'un employé de l'Écocentre d'Hébertville m'avait répondu, lorsque je lui étais arrivé avec mes plastiques mous, que "de toute façon, ça va aller à la dompe !"...

Déjà que les matières résiduelles, à la base et de façon générale, sont évidemment donc loin d'être celles dont la valeur commerciale est la plus grande, "c'est sûr que ce sont les plastiques souples qui remportent la palme" (!), dans la mesure où c'est évidemment pour elles que c'est le plus difficile de trouver des débouchés, surtout en ce moment !... Il faut dire et comprendre que, même une fois que ces derniers se sont vus recyclés sous forme de "résine", celle-ci présente des défauts, ce qui tend donc à en réduire la valeur, de telle sorte qu'elle est "vraiment pas chère"...

Une entreprise se spécialisant dans ce domaine a d'ailleurs fait faillite l'année dernière !...

Comme dans le cas du vinyle, il nous faut donc nous-mêmes payer pour entreposer ces matières... or même en payant ainsi, on finit par les accumuler, et par ne donc littéralement plus savoir quoi en faire !...

Ainsi, même s'il n'y a aucun Écocentre qui fait ses frais, à un moment donné, il n'y a quand même une limite à notre capacité de supporter un tel poids financiers... et c'est pourquoi il peut effectivement nous arriver de devoir jeter !...

Ceci dit, c'est assez difficile de faire prendre de bonnes habitudes aux gens, alors on ne va pas commencer à leur dire de cesser de venir porter leurs plastiques mous juste parce que c'est présentement plus difficile de trouver des débouchés pour ces derniers !...

EN RAPPORT À LA RÉCUPÉRATION DU VERRE

Qu'est-ce que le centre de tri peut bien faire pour récupérer le verre ?

Réponses de Denis Bernier, de Ville Saguenay, à ma question en ce sens

Dans le moment, le fait est que la façon ici de recycler le verre consiste à le broyer pour ensuite l'employer comme matériel de recouvrement pour les sites d'enfouissement, afin d'empêcher ainsi la faune aviaire de venir planer au-dessus de ces derniers ou de s'y poser.

Il faut comprendre que c'est là une question relevant de la santé publique, et conséquemment une obligation gouvernementale, que de recouvrir le site et ainsi empêcher les déjection des oiseaux dans les cours d'eau, à chaque fois que les machines (soit notamment les bulldozers) cessent d'opérer, ce qui fait d'ailleurs en sorte que celles-ci n'arrêtent pratiquement plus de fonctionner le midi.

On parle donc que d'une couche de quelques pouces, à peine visible, mais qui pour nous vaut notamment beaucoup mieux que d'apposer une membrane à chaque fois, ce qui est compliqué, déchire et coûte cher.

Il est vrai que la majorité des sites d'enfouissement continuent d'utiliser du sable, comme matériel de recouvrement, mais il faut dire que plusieurs d'entre eux sont à toutes fins pratiques construits sur des sablières !

Or justement, il se trouve que le but principal de recourir ainsi à du verre plutôt qu'à du sable, c'est que "on ne veut plus faire une balafre dans une montagne (de sable) juste pour temporairement recouvrir un site d'enfouissement !" ... Conséquemment, cette façon de faire permet de sauver du sable, et ce à moment où il commence justement à en manquer de plus en plus, en tant que ressource naturelle, au niveau mondial.

Le verre broyé, ainsi employé, représente d'ailleurs pour nous une matière idéale, plus spécifiquement pour des questions de granulométrie et de porosité, ce qui après tout ne devrait pas vraiment surprendre, car le verre n'est-il pas lui-même que du sable transformé !!...

Précisons également que, depuis 2018, il est interdit de recycler le verre sous la forme de micro-billes dans les cosmétiques, ce qui oblige naturellement à lui trouver d'autres débouchés.

Enfin, considérant que Ville-Saguenay a déjà été jugée la dernière ville au Québec pour ce qui est de l'environnement (!), permettons-nous de préciser que notre but à nous est que l'actuel site d'enfouissement de la Ville, qui n'a encore que 2-3 ans, puisse durer non pas seulement un dizaine d'années comme c'est ordinairement le cas, mais pas moins de 50 ans !!!...

Mercredi, 18 janvier 2017

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Martial Girard

Pourquoi le verre n'était pas enfoui à Ville-Saguenay, du moins jusqu'à tout récemment ?

Il faut dire qu'à ce niveau, comme de façon plus globale, on y va beaucoup par essais et erreurs... On avait ainsi essayé d'incorporer le verre au plastique dur, sauf qu'on s'est rendu compte qu'à la longue, cela finissait par abîmer les machines, de sorte que le rentabilité n'était plus au rendez-vous...

Quant à la question du verre dans le bac bleu, advenant que cette matière soit gérée par un REP

Opinion de M. Girard : "Ça n'a aucune importance si on le casse"... Notons au passage que je ne suis aucunement d'accord...

Novembre 2016

Selon la Fondation Ellen McArthur (Davos 2016), en 2050 il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans de la planète!!!...

Si c'est si grave de laisser de la viande se décomposer dans la nature, il faudrait donc que j'appelle le MAPAQ à chaque fois que je vois une souris morte dans la forêt ?

Vous saviez sans doute qu'il n'y avait toujours pas de consigne sur les bouteilles de vin, que ce soit à la SAQ ou ailleurs... Pour ma part, j'ignorais qu'il y avait cependant une consigne sur les bouteilles de Pepsi et autres boissons gazeuses, quoiqu'il n'y en ait pas pour n'importe quelle bouteille de plastique, et notamment pas pour les bouteilles d'eau... Quoi qu'il en soit, c'est quand même un début !...

Jeudi, 26 janvier 2017

Courriel de Virginie Buissière d'Éco-entreprise, faisant donc suite à la publication de [mon article dans le Quotidien](#), en rapport à ma pétition pour le recyclage du verre

Bonjour Charles-Olivier,

J'espère que vous allez bien.

En réponse vos questions, on a discuté du taux de récupération des bouteilles de vin qui est entre 85 % et 90% donc un excellent taux.

L'entreprise qui fabrique des bouteilles et contenants de verre au Québec est Owens Illinois. Dans leur usine de Montréal, ils confectionnent des bouteilles de verre clair et des bouteilles ambrées pour la bière.

N'hésitez pas s'il y a quoi que ce soit d'autre.

Virginie

Mardi, 24 janvier 2017

Notes prises au cours d'un entretien téléphonique avec Virginie Buissière d'Éco-entreprise

Présentement, le verre vert est surtout employé pour la production de laine de verre (laine minérale); des démarches sont cependant en cours pour tenter de sortir de cette situation de monopole.

Auparavant, il existait au Québec une usine du nom de Clareco, qui pouvait récupérer environ 70% des types de verre présentement sur le marché, mais elle a cependant du fermer ses portes.

Il faut dire que dans un contexte de récession, le protectionnisme tend à réapparaître, ce qui s'avère particulièrement dommageable pour des entreprises émergentes et innovatrices comme celle-ci.

En même temps, cela montre qu'au Québec, nous devenions tous ainsi tributaires d'une seule entreprise, et qui elle-même ne produisait qu'un seul produit.

Cet évènement a cependant servi de bougie d'allumage dans le secteur, de sorte qu'il y a présentement plusieurs matériaux dont on vise à effectuer la fabrication, à partir du verre usagé, tandis que l'on en est même à faire certains tests pour refaire du verre afin de l'embouteiller à nouveau!...

PETIT DOSSIER RELATIF À LA QUESTION DE LA CONSIGNE EN TANT QUE TELLE

Mme Vermette a fait valoir que 50% des contenants de verre qui se trouvaient dans les bacs de recyclage n'étaient pas des bouteilles de vin, mais divers bocaux et bouteilles. Si on retire les bouteilles de vin en raison de l'application d'une consigne, on vient fragmenter la source de matière pour les transformateurs.

Mme Vermette a ajouté qu'en raison des vieilles habitudes, plus de 20% des bouteilles de vin avaient continué à se retrouver dans les bacs de recyclage en Ontario dans les années suivant l'introduction de la consigne.

«Deux systèmes continuaient à gérer la même matière», a-t-elle déploré.

<http://affaires.lapresse.ca/economie/quebec/201506/04/01-4875432-quarante-millions-pour-eviter-la-consigne-des-bouteilles-de-vin.php>

La question de la consigne des bouteilles de la SAQ refait surface périodiquement depuis quelques années, notamment parce qu'elles cassent souvent et que leurs tessons se mêlent à d'autres matières recyclables, comme le papier, **ce qui en diminue la valeur. Le taux de récupération de la consigne serait en outre supérieur à celui du bac bleu**, font valoir les défenseurs de l'idée - encore que sur ce point, une étude des poubelles de 3000 ménages québécois en 2010 a montré un **taux de récupération de 94 % pour les bouteilles de la SAQ dans les bacs bleus**.

«On est en discussion avec la SAQ, a déclaré lundi M. Arcand. La raison pour laquelle il serait difficile de mettre une consigne est que la SAQ fait affaire avec des manufacturiers. On travaille avec la SAQ sur une façon de ne pas fracasser les bouteilles dans le bac bleu, pour avoir une meilleure qualité de papier recyclé. [...] Je crois que la SAQ a une responsabilité, et je veux des résultats.»

<http://www.pro-consigne.org/fr/nouvelles/la-saq-reflechit-au-sort-des-bouteilles-vin-94.htm>

Selon les données, 94 % des bouteilles de la SAQ aboutiraient dans les bacs bleus de récupération et 40 % des bouteilles de la SAQ seraient recyclées alors que 60 % se retrouveraient dans les dépotoirs parce que contaminées au moment de la cueillette et du tri par le fracassement entre elles. La valeur de la ressource pour le centre de tri passe par la séparation du verre clair du verre ambré, brun et vert. Le clair ayant la plus grande valeur.

Êtes-vous de ces 89 % de Québécois qui souhaitent une consigne plus efficiente et transparente sur les bouteilles de la SAQ et plus de recyclage du verre que 40 %?

http://www.lepeuplelotbiniere.ca/opinion/2015/5/12/1_inefficace-consigne-cachee-de-10-c-par-bouteille-de-la-saq.html

Le porte-parole de la SAQ ajoute que ce n'est pas «80 % des contenants de boisson en verre non consignés se trouvant dans le bac de récupération qui proviennent de la SAQ, mais plutôt 50 %». Pour la porte-parole du regroupement bacs+, Louise Fecteau, consigner les bouteilles de vin n'est pas la solution; au contraire, cela causerait de nombreux problèmes. «On nous dit que la consigne sur les bouteilles de vin réglerait le problème du verre dans les centres de tri, mais ça n'a pas encore été documenté. Plusieurs centres de tri n'ont pas de problème de tri avec le verre, les technologies existent.

Réglons le problème là où il se trouve, soit auprès de quelques centres de tri. Il n'y a que 34 centres de tri au Québec, et la majorité n'ont pas de problème.»

«Consigner les bouteilles de vin signifie instaurer un réseau de centres de dépôt qui n'existe pas et qui se superposera à celui de la collecte sélective porte-à-porte, payée à 100 % par les producteurs d'emballages, de contenants et d'imprimés», ajoute Mme Fecteau. «De plus, nous comparer aux autres provinces est nous demander de rétrograder. Les autres provinces ont des systèmes sophistiqués de consigne à défaut de système efficace de collecte sélective porte-à-porte! Le Québec est très en avance dans les faits.»

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/consommation/201503/09/01-4850717-consigne-des-bouteilles-la-saq-ne-veut-pas-plier-devant-la-pression.php>

Pourquoi ? Parce que le système de recyclage actuel fonctionne mal pour le verre. Dans les quatre villes citées plus haut, le reste du verre récupéré n'est pas recyclé. Les débouchés pour le verre sont rares et ils le sont particulièrement pour le verre qui sort des centres de tri parce qu'il est souvent cassé ou souillé par d'autres produits.

Le groupe souligne aussi que le principal fabricant de produits de verre au Québec, la compagnie Owens Illinois de Montréal, reproche au verre québécois sa mauvaise qualité et doit même en importer. « *La récupération du verre devrait servir les intérêts des entreprises de recyclage, pas ceux de la SAQ* », plaide-t-on.

40 millions de dollars par année

À la SAQ, on maintient que la consigne n'est pas une bonne solution. « *La question est légitime* », rétorque le porte-parole Renaud Dugas. Or une entreprise comme Owens Illinois ne pourrait pas réutiliser les bouteilles de la SAQ à cause de leur couleur verte, selon lui. « *Elle utilise du verre ambré ou clair. Nous, plus de 80 % de nos bouteilles sont faites en verre coloré. Actuellement, il n'y a pas de demande pour ça au Québec.* »

La porte-parole des AmiEs de la Terre, Estelle Richard rétorque qu'une autre entreprise Owens Illinois en Ontario recycle ce type de verre, mais selon M. Dugas, ils n'offrent ce service qu'une partie de l'année et l'Ontario qui a un système de consigne doit lui-même faire recycler son verre aux États-Unis.

La société d'État, dit-il, préfère investir dans « *l'innovation* » et la recherche pour créer de nouveaux débouchés au verre. Il concède toutefois que les coûts d'une éventuelle consigne pèsent aussi dans la balance. « *C'est certain que pour le contribuable, y a une question de coûts. [...] On estime que ça coûterait 40 millions de dollars par année à administrer, et 60 millions de dollars juste la première année.* »

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/422383/consignation-la-saq-sous-pression>

QUELQUES INFOS SUR LE COMPOSTAGE

Lundi, 13 février 2017

Notes prises au cours d'une discussion avec Pierre-Soleil du Bizz

De l'art de composter...

Bien entendu, la premier principe à respecter s'avère celui de combiner et balancer azote et carbone, et donc « le brun (ex. feuilles mortes) et le vert »!!!...

Un autre principe moins connu pourrait se voir décrit comme étant celui du volume, et qui tend notamment à non seulement justifier mais rendre particulièrement utile de continuer à faire du compost durant l'hiver, quitte à se retrouver ainsi avec un « gros tas » de résidus qui, au printemps, n'auront pas encore été compostés...

Il faut en effet comprendre qu'il y a essentiellement deux types de bactéries en question :

- 1) Celles qui peuvent opérer à basse température (et qui sont donc les seules qui entrent en action lorsqu'on ne composte que de petits volumes de résidus)
- 2) Les bactéries thermophiles, qui ont besoin d'une température d'au moins 70 degrés C pour pouvoir s'activer, mais qui elles, n'ont pratiquement rien à leur épreuve (!), qu'il s'agisse notamment de graines ou de matière carnée!...

Enfin, une autre question serait, plus globalement, de déterminer quelle serait la façon la plus efficace de décomposer la matière : par compostage ou incinération?...

Une chose est sûre en tout cas : pour ce qui est de la production de CO₂ en tant que telle, cela ne peut tout simplement faire grand différence au bout du compte, puisque d'un côté, celle-ci sera engendrée sur le coup, tandis que de l'autre, elle le sera aussi, mais au fil des siècles!!!...

Une autre chose est cependant tout aussi sûre (!) : dans le cas du compost, au moins, le produit et résultat du processus est directement accessible, utilisable et de qualité supérieure!...

Note personnelle de l'auteur : pour ce qui est par exemple du contenu du porte-poussière, lorsqu'on passe le balai, il semble qu'il soit tout aussi utile, pertinent ou justifiable de l'envoyer au compost que de le brûler!!!...

Mardi, 5 juillet 2016

Notes issues d'une recherche personnelle visant à comparer les bénéfices respectifs du compostage et de la méthanisation

Notons que le digestat issu de la méthanisation subit lui-même une phase de compostage avant d'être valorisé comme fertilisant. Il présente alors des caractéristiques proches de celles d'un compost.

<http://www.connaissancedesenergies.org/methanisation-et-compostage-quelle-difference-131203>

Première leçon de la gestion de la station : «Il est nécessaire de coupler toute installation de méthanisation envisagée avec une installation de compostage traditionnelle pouvant traiter une quantité équivalente de déchets de jardin», selon Daniel Chambaz. En effet, le digestat est une matière collante et mal-odorante qui n'est pas directement utilisable en tant que tel. «Le plus simple est d'injecter le digestat dans une installation de compostage pour qu'il termine sa maturation mélangé aux déchets de jardin», explique le responsable genevois. En outre, pour favoriser l'économie d'échelle, la méthanisation ne peut être envisagée que dans les zones fortement urbanisées qui génèrent beaucoup de déchets humides.

<http://www.geb-solutions.com/2014/09/03/deshydratation-ou-methanisation/>

Which is better for managing source separated organics, anaerobic digestion or aerobic composting? "It's not an either-or proposition," suggest the authors.

<https://www.biocycle.net/2014/11/18/integrating-anaerobic-digestion-with-composting/>

The results confirm that both compost and digestate offer important soil improvements that are mutually beneficial rather than alternatives.

<http://ukwin.org.uk/resources/faq/which-is-better-composting-or-anaerobic-digestion/>

Jeudi, 7 juillet 2016

Mes recommandations quant à la gestion des matières résiduelles pour Ville-Saguenay (ou toute autre ville d'une envergure similaire)

Lancer une campagne de sensibilisation digne de ce nom, et profiter de l'occasion pour combler les lacunes et corriger les erreurs aussi nombreuses que majeures dans les consignes actuelles quant à la récupération, sans parler du fait que cela permettrait de remédier, ne serait-ce qu'en partie, au fait que les gens doivent présentement ignorer environ 95 % de ces consignes, prises dans leur ensemble.

Incinérer les déchets facilement combustibles comme le bois et le carton souillé, et envisager une façon de récupérer l'énergie ainsi produite d'une façon aussi efficace que possible, tout en veillant à ce qu'elle ne soit pas trop coûteuse non plus... Au moins deux possibilités pourraient être considérées : la production d'électricité, ou simplement la production d'eau chaude pour fins de chauffage, quoique le nombre d'unités ainsi chauffées pourrait s'avérer minime.

Récupérer les déchets organiques de par la production d'une installation permettant d'effectuer de façon conjointe le compostage et la méthanisation.

Charles Olivier

PARLONS UN PEU DES VÊTEMENTS (ET AUTRES ITEMS TYPQUES DES FRIPERIES)

Mardi, 16 février 2016

Notes prises au cours d'un entretien avec une employé des Ateliers St-Joseph

Le vêtements, c'est l'une des formes de récupération les plus payantes, alors il n'y a "pas grand pert"e... On parle ainsi d'un taux de récupération de "pas loin de 100 %"...

Il y aurait apparemment des gens de la St-Vincent de Paul qui viendraient périodiquement aux Ateliers avec un conteneur pour y ramasser les choses considérées comme ne pouvant y être vendues, et veilleraient ensuite à ce que celles-ci soient acheminées vers des pays pauvres... À confirmer...

De 2017 à 2023

Notes prises au cours d'un entretien avec une représentante des Fringues, principale friperie de Chicoutimi

Au cours d'un premier entretien survenu en 2017, voici ce qui m'avait été dit :

- On essaie de tout récupérer, et on y arrive à environ 70 %..
- Nous avons un atelier de couture en haut du commerce...
- On ne jette que si c'est vraiment taché, si ça pue, et si finalement ce n'est juste plus récupérable...

Je n'en demeurais pas moins avec un certain petit doute, notamment après qu'un ex-employé m'ait dit "Si tu voyais tout ce qu'ils jettent... il suffit d'ailleurs d'aller jeter un coup d'oeil à leur conteneur, qui est au moins aussi intéressant que le commerce lui-même !!!"...

En 2023, alors que je tentais justement de m'entendre avec eux sur la tenue d'un petit Bazar gratuit dans leur commerce, qui aurait entre autres choses permis l'évacuation, par don envers ceux qui en ont évidemment besoin, de ce qu'autrement ils auraient justement jeté (projet qui n'aura finalement pas marché, par manque d'intérêt de leur part), j'aurai eu l'occasion de faire le petit test suivant... et ce sans même avoir nécessairement eu l'intention de le faire, en plus !!...

Je suis donc arrivé avec une très grosse boîte pleine de manteaux, en leur disant de ne prendre que ce qu'ils comptaient réellement vendre, pour alors les voir ne prendre littéralement qu'un seul de tous ces manteaux...

Et comme je leur avais également amenés quelques bas troués, puisqu'ils ont toujours dit que "ce qu'ils ne peuvent pas vendre, ils en font de la fripe", ce n'est qu'à ce moment que j'ai finalement appris que, là encore, ça n'est qu'une relativement petite partie des vêtements dont ils daigneront faire de la fripe (!), et que les bas troués n'en font tout simplement pas partie...

Alors rendu là, ais-je besoin de vous dire que, lorsqu'ils sont tout contents de me dire que "ce qu'ils ne vendent pas, ils l'envoient aux pays pauvres", je peux dire assez difficilement faire autrement que de me dire que je ne serais pas étonné si, là encore, ce qu'ils autoriseront bel et bien, au bout du compte à partir en direction des pays pauvres, ça ne sera qu'une infime proportion de ce qu'ils peuvent recevoir

au final !?!...

14 mars 2023

Post effectué par Charles Olivier sur le groupe Fb des Bazarz Gratuits

(<https://www.facebook.com/groups/1315968125456271>)

Pour ceux qui s'interrogeaient encore sur la raison d'être des Bazarz gratuits, qu'il vous suffise de prendre connaissance de ces "charmantes paroles" (!), qui représentent donc la réponse du propriétaire d'un des commerces de type "friperie/brocante/marché aux puces/magasin de meubles usagés", et pourtant l'un de ceux qui est le plus reconnu pour son ouverture et son souci de récupération, alors que je lui demandais s'il pouvait simplement me laisser une toute petite section dans son très grand magasin, afin que je puisse y installer le Bazar gratuit de Chicoutimi, qui devra prochainement se voir relocalisé...

- "Je ne prends pas n'importe quoi"... 

- "Je peux pas commencer à laisser les gens se servir gratuitement (ne serait-ce que dans une toute petite section réservée à cette fin, vous savez, comme par exemple dans plusieurs commerces en alimentation, là !!... 😊), parce que sinon, ça finira plus !!!... 

- "J'ai un loyer à payer"... 

- "Je ne suis pas un OSBL, moi, là... 

QUELQUES NOTES RELATIVES À L'AVENUE « ZÉRO DÉCHETS EN TANT QUE TELLE »....

Dimanche, 1er juillet 2018

Notes prises au cours d'une conférence de Mélyssa de la Fontaine

Aux « trois Rs » qu'on nous avait enseignés à l'école (« reuse, reduce and recycle », s'en sont depuis rajoutés deux autres, de sorte qu'on parle plutôt désormais des « 5 Rs » : « refuse and rot », la notion de refuser s'avérant donc directement à celle du zéro déchets, et plus précisément au refus des emballages.

Pour nettoyer le bain et le four, on peut commencer par appliquer une solution d'eau et de bicarbonate de soude (un abrasif), puis attendre un peu avant de vaporiser du vinaigre (désinfectant), et bien sûr de frotter !..

Le lait de magnésie peut se voir employé pour la fabrication de déodorant ainsi que d'huiles essentielles.

Le vinaigre chaud peut se voir employé pour déboucher la tuyauterie; pour en savoir plus à ce sujet, il n'a, là encore, qu'à entrer les mots suivants sur Google : "vinaigre chaud pour déboucher".

Couvercles étirables/extensibles en silicone : là encore, entrer cela sur Google, ou simplement en demander même simplement dans une boutique de cuisine standard

Il existe une telle chose qu'un circuit zéro déchets, et qu'il suffise d'ailleurs, pour en prendre connaissance, d'entrer une telle expression sur Google.

Autres choses intéressantes à justement entrer sur Google :

- Nousrire
- Sac à cordons (zéro déchets)
- Mme L'Ovary
- Delta floss
- Bea Johnson (fondatrice du mouvement zéro déchets)

Biodegradable and eco-friendly writing utensils

There all kinds of eco-friendly things these days. Did you know there are eco-friendly writing utensils? You can choose from biodegradable pens and corn pens, to bamboo pencils and bamboo highlighters. Here are a few brands to try out: [DBA](#), [Biopla Products](#), [Stubby Pencil Studio](#) and [Paper Mate](#). Now, you will definitely be writing for an eco-cause.

<http://recyclenation.com/2013/05/recycling-office-school-supplies-pens-pencils-markers-highlighters>

PRINCIPALES PUBLICATIONS SUR LA [PAGE FB](#)
et AUTRES CORRESPONDANCES VIRTUELLES

Mercredi, 17 mai 2023

Peut-être l'aviez-vous déjà remarqué (!), mais le niveau de compétence, ainsi que d'assiduité environnementale, des différents employés de la panoplie d'Écocentres du Saguenay comme du Lac St-Jean, c'est quelque chose qui se trouve à varier énormément... au même titre que leur politesse et leur civilité, d'ailleurs!...

La bonne nouvelle, c'est que je crois avoir récemment découvert le meilleur de la région, ou en tout cas celui où j'aurai reçu ce qui m'aura paru comme étant de loin le meilleur service, j'ai nommé, celui de Roberval !...

Mais surtout, la très bonne nouvelle, c'est que j'aurai ainsi pu avoir la confirmation qu'au moins en cet endroit (!), il m'est bien toujours possible de récupérer mes plastiques durs domestiques, tel que je le préconise donc dans mon livre ainsi que la formation gratuite qui y est associée (<https://www.youtube.com/watch?v=gFbcnzREFDI>), bref, dans toute mon approche "zéro-poubelle" dans son ensemble, finalement !!!...

Plus globalement, je n'en dois pas moins reconnaître que oui, il est possible que d'un écocentre à l'autre, les différents employés n'aient notamment pas le même niveau d'intérêt ou d'ouverture en ce sens... mais bon, s'il en existe au moins un qui s'avère réellement fiable à ce niveau, de un c'est déjà ça (!), et ça démontre surtout que oui, ça se fait encore, de faire comme je le fais !!!... ;)

Au pire, il s'agit juste d'être un peu plus patient, et particulièrement de savoir se montrer prêt à repartir bredouille d'un Écocentre, en remportant avec vous votre sac de plastiques durs, dans l'espoir d'éventuellement être un peu mieux reçu ailleurs...

S'il y en aura d'autres parmi vous qui auront ce courage et cette persévérance, ça je l'ignore (!), mais une chose est sûre : moi, oui, je l'aurai, par exemple !!!... ;)

Dimanche, 7 février 2016

Publication effectuée par Charles Olivier sur la page Fb [Mieux Récupérer](#)

Bonjour à tous !

Je viens de faire quelques nouvelles découvertes vraiment trop palpitantes (du moins selon moi !) en rapport à la "revalorisation des déchets"...

Je commencerais tout d'abord par une précision plutôt importante quant à l'Écocentre, qui est donc devenu mon nouvel endroit de prédilection : pour s'y rendre, en arrivant disons du Costco, on peut

repérer sur la gauche une première pancarte de Matrec, mais ce n'est pas la bonne (de toute façon, on ne peut pas y accéder en raison du terre-plein). Juste après celle-ci, cependant, et vis-à-vis de l'énorme pancarte verte de la 175 qui apparaît sur la droite, il y a une ouverture dans le terre-plein qui mène directement vers l'Écocentre, indiqué par une seconde pancarte de Matrec.

Ceci étant dit, je vous inviterais à cliquer sur le lien suivant, puis ouvrir et conserver le document que vous aurez ainsi téléchargé, et qui devrait vous permettre d'une part de prendre connaissance des matières reçues à l'Écocentre, et d'autre part de savoir où exactement, et donc dans quel conteneur les y acheminer.

www.funnypedia.biz/revuedepresse/documents/ecocentremodedemploi.doc

J'y ai par ailleurs inclus certaines précisions qui me paraissaient aussi utiles qu'intéressantes, et qui résultent donc de l'entretien que j'ai pu avoir aujourd'hui à l'Écocentre de Chicoutimi avec celui qui semble en être le principal responsable, un certain M. Marc.

Comme vous pouvez le constater, vous pouvez également retrouver ci-joint les scans que j'ai pu faire du dépliant de l'Écocentre, et où l'on peut évidemment retrouver d'autres informations pertinentes.

J'aimerais maintenant aborder quelques points de discussion, toujours en rapport à la récupération des déchets domestiques.

Tout d'abord, j'aimerais répondre à cette question que l'on pourrait être tenté de se poser : "pourquoi ne pas simplement mettre tout ça dans le bac bleu ?". Voici donc les raisons pour lesquels il me paraîtrait préférable de ne pas faire cela, mais plutôt de prendre réellement la peine de trier ses déchets pour ensuite les porter à l'Écocentre.

De un, la Ville est la première à indiquer qu'elle refuse notamment les déchets de plastique et de styromousse, comme on peut le constater en cliquant sur le lien suivant.

<http://ville.saguenay.ca/fr/environnement/recyclage/matieres-non-recyclables>

De deux, comme M. Marc de l'Écocentre était le premier à le dire, "c'est pas vrai qu'ils vont prendre le temps de tout trier".

De trois, il faut avouer qu'aux centres de tri de la Ville, la tâche est loin d'être aussi simple qu'à l'Écocentre, puisque les déchets de toutes sorte y sont tous mélangés, l'un des principaux problèmes avec lesquels il leur faut composer s'avérant d'ailleurs la "contamination" des matières qu'ils tentent de récupérer.

Tout semble donc porter à conclure que les chances de finir par se voir réellement récupéré, pour un déchet de nature plus "marginale" comme ceux de plastique ou de styrofoam, sont beaucoup plus minces si on le met au bac bleu que si l'on va le porter à l'Écocentre.

Voici par ailleurs quelques autres pistes de réflexions pouvant nous confirmer qu'il s'agit effectivement de la meilleure option.

Comme l'explique M. Marc de l'Écocentre, "Ici, il y a toujours des changements. Y a constamment des nouveaux débouchés qui apparaissent, et d'autres qui disparaissent. Un peu partout, y a des choses qui

se font, y a des gars qui essaient des choses... On trouve ainsi de nouvelles façons de récupérer des matériaux, et on réussit à récupérer des matériaux qui ne se récupéraient pas auparavant, comme le gypse, par exemple".

Il semble donc tomber sous le sens, sinon représenter l'évidence même, que l'on a tout autrement plus de chance d'encourager ce processus en alimentant constamment et autant que possible l'Écocentre en matériaux de toutes sortes, plutôt qu'en les jetant systématiquement à la poubelle, puisqu'on les condamne alors d'emblée à finir au site d'enfouissement, sans qu'il y ait donc ne fut-ce qu'une infime possibilité qu'il en soit autrement...

Je dirais d'ailleurs que si une phrase de M. Marc m'a particulièrement marqué, c'est sans doute la suivante : "Moi, c'est pas compliqué : je prends tout sauf l'amiante !"...

Or même l'amiante, il y a pourtant moyen de la récupérer, sauf qu'il faut alors l'acheminer à un endroit spécifique situé à Jonquière, puisqu'il faut des installations spéciales pour la recevoir.

De là à conclure qu'il n'y a plus réellement de justification à jeter quelque chose à la poubelle, il n'y a qu'un pas...

Alors pourquoi ne pas nous lancer justement le défi de ne carrément plus rien mettre à la poubelle, ou du moins de réduire à presque rien la quantité des déchets que l'on peut y jeter ?... En ce qui me concerne, en tout cas, j'ai bien l'intention d'essayer...

Bien sûr, il y a quand même certaines choses que l'Écocentre n'accepte pas, comme ses responsables sont les premiers à le rappeler, et comme on peut en fait en retrouver une liste en cliquant sur ce lien...

<http://ville.saguenay.ca/fr/environnement/ecocentres/matieres-acceptees-et-refusees>

Bien que cela ne soit pas indiqué sur le document, il est ainsi notamment inutile d'apporter des couches de bébé ou de la litière à chats, ce qui risque surtout d'offenser les responsables qui vous recevront...

Mais rendu là, pourquoi ne pas en profiter pour remettre en questions certaines habitudes de vie ? Dans le cas des couches de bébé, tout au moins, ce n'est quand même pas comme s'il n'y existait pas d'alternative, même que cela devient si évident qu'il m'apparaît non seulement inutile mais tout bonnement ridicule de commencer à en parler...

Au final, il s'agit donc selon moi de simplement garder en tête que l'Écocentre, comme le dit M. Marc, "c'est un beau service, mais encore faut-il qu'il soit utilisé convenablement"... Or comme on vient de le voir, un tel constat peut s'appliquer tant à la notion de la quantité qu'à celle de la qualité : d'une part, plus on achemine de matières à l'Écocentre, plus on encourage leur récupération, et d'autre part, plus la matière en question est bien triée, et moins M. Marc risque de se faire dire par la suite que l'un ou plusieurs de ses bacs était "contaminé"...

Ce n'est donc là qu'un exemple de plus du fait qu'en bout de ligne, c'est au citoyen qu'il appartient de faire la différence, de sorte qu'on ne pourrait sans doute mieux résumer la chose qu'avec la devise de l'Écocentre lui-même, selon laquelle "le tri, c'est l'affaire de tous"....

Lundi, 15 février 2016

Publication effectuée par Charles Olivier sur la page Fb [Mieux Récupérer](#)

J'ai récemment pu avoir une très intéressante conversation téléphonique avec Mme Larouche, du centre de tri de la Ville, et j'ai notamment pu ainsi prendre connaissance des informations suivantes.

Au niveau des boîtes à pizza, par exemple, il n'est pas vraiment grave finalement qu'il y ait un peu d'huile sur le carton, même si les indications sur le pamphlet de la Ville peuvent laisser croire que du moment où le carton est moindrement souillé, il ne devrait pas être mis dans le bac...

Mme Larouche reconnaît d'ailleurs qu'il peut y avoir un problème d'interprétation en ce sens... et explique que la raison d'être de cette réglementation est avant tout de protéger leurs employés, et donne ainsi l'exemple d'un pot masson qui avait été mis dans le bac bleu et qui était rempli de viande qui ne s'était manifestement pas bien conservée... Or quand le pot en question a inévitablement fini par éclater, une odeur pestilentielle s'est aussitôt répandue dans tout le centre de tri... et c'est donc tout naturellement ce genre de situations que les employés de celui-ci souhaiteraient éviter !...

D'ailleurs, Mme Larouche en profite pour préciser que, de façon globale, il est préférable de séparer les bouchons de leur contenants, ne serait-ce que pour éviter les "bruits de pets", apparemment aussi forts que surprenants, et qui peuvent donc être causés lorsque les contenants sont écrasés et que le bouchon s'en détacherait alors, comme sur le coup d'une explosion...

Voici maintenant une information que je n'hésiterais pas à qualifier de "scoop" en bonne et due forme : les contenants de carton ciré, ce qui inclut donc rien de moins que toutes les peintes de lait, ainsi que des peintes de lait de soya ou autres, peuvent être récupérées, et donc déposées dans le bac bleu, contrairement à ce qui peut être indiqué dans le pamphlet de la Ville... mais ce à une condition très importante : il faut alors veiller à enlever, et donc à découper le petit goulot de plastique sur lequel vient se visser le bouchon de plastique, de façon à ce que le carton ne soit pas "contaminé" avec du plastique... car si l'on considère qu'on n'a pas le temps de le faire, il n'y a alors qu'à se rappeler que les employés du centre de tri l'on encore moins !...

Comme vous pouvez le voir, il peut définitivement s'avérer très instructif de parler directement à ceux qui font quelque chose d'aussi fondamental que de gérer nos déchets, du moins ceux du bac bleu...

Et si vous souhaitez d'ailleurs contacter vous-mêmes les responsables du centre de tri, en voici les coordonnées.

Et sur ce, bonne journée !

Charles-Olivier

Jeudi, 12 janvier 2017

Publication effectuée par Charles Olivier sur la page Fb [Mieux Récupérer](#)

Bon, j'avoue que ça m'a quand même un peu "crinqué", ces histoires de nouvelles-là... alors j'en ai profité pour poser certaines questions à certaines personnes (c'était d'ailleurs écrit dans mon agenda depuis un bon bout, mais j'avais justement "tablette" tout ça pour m'occuper d'autres choses...), ne serait-ce que pour m'assurer de pouvoir donner la bonne information aux gens qui commencent déjà à me demander comment faire pour réduire leurs déchets !!...

Premièrement, j'ai l'honneur de pouvoir enfin vous dire clairement (!), et même de moi-même savoir clairement (!) comment procéder pour être ASSURÉ que les "déchets" que vous enverrez à l'Écocentre ne seront pas jetés en bout de ligne, mais seront effectivement récupérés ! Et dites-vous que les informations qui suivent résultent d'une conversation, et à toutes fins pratiques d'une entente que je viens de réaliser avec le responsable de Terrassement Jocelyn Fortin, soit l'entreprise qui vient vider conteneurs des Écocentre Sud et Nord de Ville-Saguenay, et qui se charge donc d'en récupérer le contenu.

1) D'abord, bien gardez cela en tête : tout ce qui est en plastique (et le plastique, on s'entend-tu que c'est ça, le 90 % des déchets !) peut être récupéré. Point. Il ne s'agit donc que de savoir où et comment !!...

2) S'il s'agit d'un contenant de plastique sur lequel il y a un sigle avec un numéro (on parle du symbole de la récupération, avec les trois flèches), et si ce numéro N'EST PAS UN 6 (eh ! Oui, il faut en effet vérifier à chaque fois ! 😊;)), vous pouvez simplement l'envoyer dans le bac bleu. Autrement, voici ce qu'il faut faire.

3) Bien, et même très bien laver vos déchets... sinon, les gars à l'autre bout ne voudront même pas les regarder, et ils vont aussitôt prendre le bord.

4) Diviser le plastique dur (plastique rigide) et le plastique mou ou non-rigide (si vous n'êtes pas sûr, essayez de le plier, et s'il y a une résistance qui est moindrement significative, c'est un plastique dur).

5) À partir de là, accumulez séparément vos plastiques (personnellement, j'utilise pour cela des gros seaux de 5 gallons), et attendez qu'il y en ait assez pour remplir un gros sac de poubelle transparent (et surtout pas noir, car il serait interprété comme étant rempli de vidanges, et donc jeté sans autre forme de procès), pour que les gars puissent voir clairement et rapidement ce qui est dedans (plastique dur ou mou). Et il doit donc être aussi gros que possible, car autrement, il pourrait ne simplement pas se rendre jusqu'à la table de tri, parce qu'il aura été considéré comme n'en valant pas la peine. En d'autres termes, l'idée est un peu beaucoup de "forcer" les gars à trier vos déchets, en les accumulant dans des sacs si gros qu'ils ne pourront simplement pas se permettre de les ignorer...

6) Lorsque votre sac est plein, vous n'avez donc qu'à vous rendre à l'Écocentre, et à demander aux employés où est situé le conteneur à plastique dur, et à le jeter dedans, qu'il s'agisse d'un sac de plastique dur ou de plastique mou (le vrai tri sera effectué à Alma par Terrassement Jocelyn Fortin). Si vous êtes à l'Écocentre Nord, et si c'est en période estivale, il y a un conteneur qui est réservé pour le plastique mou (le conteneur # 2), et vous pourrez alors disposer de vos sacs d'une façon un peu plus logique...

7) En passant, vous pouvez faire la même chose pour les petits morceaux de métal : il ne s'agirait donc que de les accumuler dans des gros sacs de plastique transparent et apporter ceux-ci à l'Écocentre, sauf qu'il faudra alors simplement les mettre dans le conteneur à métal.

8) Voici par ailleurs une liste sommaire de choses que vous pouvez tout bonnement brûler, une fois que vous en aurez suffisamment accumulé (les incinérateurs de la région n'acceptant malheureusement pas de « matériel provenant de l'extérieur »...) : contenu de poubelle de salle de bain (genre papier de toilette et soie dentaire), papiers et cartons souillés (genre napkins de restaurant), bouchons de liège, etc.

9) En jetant un coup d'oeil à la deuxième photo ci-jointe, vous aurez enfin l'élément qui vous permettra de faire tout cela à mesure (et donc sans avoir à gérer en même temps, comme j'ai donc dû le faire moi-même, tout le stock que vous aurez pu accumuler pendant genre un an !...), et ce proprement, et sans non plus que votre petit 41/2 devienne un entrepôt à déchets ! Si donc vous utilisez de simples pots de yogourt vide (ou n'importe quel autre contenant équivalent) comme "conteneurs temporaires", cela vous permettra au moins de faire ce qui est après tout l'essentiel dans tout cela, soit le tri à la source. Une fois qu'un de ces petits pots sera plein (je parie que ce sera celui de plastique dur, ou de plastique mou !), vous pourrez alors le vider dans un contenant plus grand, comme disons un sceau de 5 gallons, et qui LUI pourra être entreposé dans un endroit "plus à propos", qu'il s'agisse de votre balcon, votre cour arrière (si au moins une partie de celle-ci est protégée de la pluie), ou encore le petit espace de rangement qui est habituellement fourni dans n'importe quel bloc appartement digne de ce nom... Alors même si l'on n'a pas de garage ou d'entrepôt, on peut le faire ! C'est merveilleux en effet, et cela veut aussi dire que l'on ne peut manifestement pas invoquer le fait de n'avoir pas de garage ou d'entrepôt comme prétexte pour ne pas le faire !!... 😊;)

10) Un dernier point, et non le moindre : pour ce qui est du styrofoam, c'est bien platte à dire, mais la seule façon de s'assurer qu'il soit réellement récupéré, c'est... d'aller le porter à l'Écocentre d'Alma (!), soit le seul endroit en région qui dispose des installations permettant de le faire... Et non, ce n'est pas parce que les conteneurs de Ville-Saguenay sont acheminés à Alma qu'ils vont pour autant à l'Écocentre d'Alma, puisque, pour le rappeler, ils sont ramassés par Terrassement Jocelyn Fortin, qui est une entreprise tout-à-fin distincte, et n'est d'ailleurs pas du tout située dans le même secteur. Est-ce que c'est intense, d'aller porter son styrofoam à Alma? Assurément! Ceci dit, si vous êtes capables d'accumuler le styrofoam et de le stocker jusqu'à ce que vous ayez une opportunité d'aller au Lac (ou si bien sûr vous connaissez quelqu'un qui y va au moins une fois par année, comme c'est le cas pour moi !), il devient alors possible de disposer du styrofoam de façon écologique, et sans pour autant que dépenser une beurrée en gaz juste pour ça, et que cela devienne ainsi d'autant moins écologique et d'autant plus contradictoire)!!...

Par ailleurs, il ne serait sans doute pas inutile de rappeler ces étapes préalables qui sont d'ailleurs en fait des prérequis, bien qu'ils me semblent tellement évidents que j'ai tendance à oublier de les mentionner...

- 1) Dans l'ordre : réduire, réutiliser, et surtout recycler!
- 2) Acheter en vrac lorsque possible (j'avoue que c'est le plus souvent impossible en région, mais si au moins on arrête de soi-même en rajouter, avec par exemple les petits sacs pour les fruits à l'épicerie, ben c'est déjà ça!)
- 3) Prendre comme réflexe de dire « pas de sac, S.V.P. » quand on achète quelque chose, et si l'on a oublié son sac réutilisable (comme c'est d'ailleurs toujours mon cas!), prendre l'habitude de transporter les choses dans ses mains (99% du temps, ça se fait sans problème...)...
- 4) Et surtout : COMPOSTER!!!...

Enfin, voici quelques autres informations potentiellement utiles et intéressantes, du moins selon moi, et que j'aurai donc pu glaner aujourd'hui...

1) Il ne faut surtout pas apporter de vitre à l'Écocentre (du moins jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire en principe au moins jusqu'à la fin de l'hiver...), parce qu'elle sera enfouie !... Il va de soi qu'ils ne s'en vanteront pas, et avec raison, mais la raison est essentiellement de nature technique : jusqu'à tout récemment, on nous demandait de jeter la vitre avec le plastique dur, sauf que les gars de Fortin se sont rendu compte que cela avec pour effet de "briser les machines", et notamment "d'user les lames",

d'après ce que je comprends... Donc si vous avez de la vitre, il n'y a qu'à la mettre dans le bac bleu. Et oui, c'est vrai qu'elle ne sera pas refondue, mais elle n'en sera pas moins récupérée, en se voyant pulvérisée de façon à pratiquement redevenir comme du sable, qui lui sera employé comme matière drainante pour les sites d'enfouissement... et cela fera d'autant moins de sable qu'il faudra donc extraire pour cela d'une carrière de sable ! Car comme le dit si bien M. Paradis, le directeur du centre de tri : "c'est-tu mieux de faire ça, ou de scraper une sablière juste pour un site d'enfouissement ?"...

2) J'en profitais pour demander à M. Paradis les conséquences que cela peut avoir pour lui et ses employés lorsque les gens mettent dans le bac bleu des choses qui ne sont pas sensées y aller : "Ça nous fait plus de manutention à faire, et ça ne fait donc que nous faire plus d'ouvrage (le tout aux frais du contribuable, bien entendu !)... et au final, comme on n'est pas davantage équipé pour le traiter et le récupéré, ben ça va aller à l'enfouissement, de toute façon !...

3) Je me demandais aussi s'il était possible de récupérer les petits contenants de jus, du genre que les enfants prennent à la garderie et, oh surprise, il s'avère que oui ! Il ne s'agit donc que de les mettre dans le bac bleu, et M. Paradis pourra alors les "passer" avec les contenants de lait... Notez cependant qu'encore là, il faudrait les avoir bien lavés (et donc idéalement les avoir ouverts avec un couteau), tandis que la paille, elle, devrait plutôt prendre le chemin de votre sac de plastique dur...

Bon, alors je crois que c'est assez pour aujourd'hui !

Alors à la prochaine !

Charles Olivier

PUBLICATIONS VIRTUELLES ADDITIONNELLES

surtout intéressantes pour les discussions qu'elles auront engendrées, et où l'on peut notamment retrouver différentes questions plus spécifiques (naturellement accompagnées de mes réponses!) que les gens ont pu me poser quant aux façons de récupérer tel ou tel item!...

Publications virtuelles (et réactions associées !) depuis ma sortie dans les médias

https://www.facebook.com/charlesolivier.bolductremblay/posts/10154647983145932?comment_id=10154651491100932&reply_comment_id=10154654232480932

https://www.facebook.com/charlesolivier.bolductremblay/posts/10154651882430932?comment_id=10154652566975932&reply_comment_id=10154655697845932

https://www.facebook.com/icisaguenaylacsaintjean/posts/10158077926555451?comment_id=10158083381155451

<https://www.facebook.com/shares/view?id=10154651882430932&overlay=1>

https://www.facebook.com/charlesolivier.bolductremblay/posts/10154658173385932?_mref=message

PETITES PENSÉES SUPPLÉMENTAIRES (ET DIVERSES !)...

La différence du dossier du recyclage d'avec celui des changements climatiques ? C'est que ce problème-ci, au moins, on peut y faire quelque chose... et ce chaque jour, et même plus d'une fois par jour, soit à toutes les fois que l'on a à jeter quelque chose !...

Vrac et consommation responsable : il est certain que c'est la base, et que ça ne fait d'ailleurs que compléter ce que moi je dis, de sorte que les deux approches sont disons très loin d'être mutuellement exclusives!!!...

Mais ne faut-il pas surtout convenir que le zéro déchets, notamment et surtout tel que je le pratique et enseigne moi-même, s'avère un incitatif direct, et de taille, au vrac, dans la mesure où cela ne peut qu'emmener la personne à se dire : "Hein, grâce au vrac, je vais pouvoir me sauver tout ça d'ouvrage !""....

Quand on parle de réduire ce que l'on fait de 90 %, et donc d'éliminer 90 % de ce que l'on fait, on se trouve surtout à proposer une révision complète de ce que l'on se trouve à faire, et ce d'une façon tout ce qu'il y a de plus fondamentale...

Enfouissement vs incinération ?

La première option ne revient-elle pas qu'à laisser les générations très futures se débrouiller avec les problèmes qu'on leur aura laissés, plutôt que juste les générations futures, ou même présentes ?... Et dans ce cas, est-ce vraiment mieux ?

On sent un malaise et une confusion en rapport à l'usage du verre en tant que matériel de remplissage... sauf qu'on devrait surtout se poser plutôt la question suivante : mais est-ce que c'est mieux que d'enfouir ?